

**COMPTE - RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 5 NOVEMBRE 2015 à 18 heures 30**

Etaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS - Michel NORBERT – Christophe MATHERON - Céline  
CONSTANS –Alain PIECQ - Olivier BERGERETTI - Rémi ALLEC – Sébastien MARTIN - Yves SEARD  
Daniel ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

**ORDRE DU JOUR**

18 H30 – PRESENTATION « ENERGIES COLLECTIVES »  
19 H - CONSEIL MUNICIPAL

- I – APPROBATION COMPTE-RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2015**
- II – DELIBERATION ECHANGE PARCELLE JC DOU – COMMUNE**
- III – AVIS PROPOSITION PREFET SCHEMA DEPARTEMENTAL**
- IV – P.V.R. : PRISE EN CHARGE SYEP ECLAIRAGE PUBLIC**
- V – QUESTIONS DIVERSES**

**ENERGIES COLLECTIVES** : Monsieur le Maire accueille deux membres de cette association Salomé JOSS et Robin MOREAU, qui viennent nous présenter les objectifs d'ENERGIES COLLECTIVES. Ils souhaitent mobiliser les citoyens autour des questions énergétiques (ci-joint copie du projet) et obtenir l'adhésion des communes de l'Embrunais et du Savinois.

Dans un premier temps l'objectif est la location de toitures privées ou publiques pour y implanter des panneaux photovoltaïques. Le contrat de revente de l'énergie produite est conclu avec E.D.F. dont les tarifs sont les plus intéressants.

Au bout de 20 ans, les panneaux deviendront propriété des loueurs qui pourront donc gérer eux-mêmes la revente de l'électricité.

Le souhait de cette Association est de toucher le maximum de propriétaires privés, mais également des collectivités (bâtiments publics).

La souscription de parts de capital concerne aussi bien les particuliers que les collectivités, le prix de la part étant de 50 €.

Après le retrait des 2 membres de l'Association, Gustave BOSQ propose aux conseillers de participer à concurrence de 2 parts, soit 100 €. Accepté à l'unanimité, moins 1 voix : Yves SEARD.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite ajouter une délibération, relative à la vente de terrains communaux à M. DURAND. Accord est donné à l'unanimité.

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11.09.15**

2 questions sont posées :

- Alain PIECQ demande la création d'un groupe de travail concernant le budget du CCAS ? Ce budget est inclus dans celui de la commune et fera donc l'objet de discussions lors de l'établissement du budget.
- ouverture de la cour de l'école : Après renseignements, la cour de l'école reste toujours sous la responsabilité du Maire, en dehors des heures de classe.

Le Compte-rendu est accepté à l'unanimité.

**II – DELIBERATION VENTE TERRAIN à M. DURAND**

L'acte a été signé par M. DURAND chez le Notaire, mais il s'avère que la délibération prise ne faisait mention que d'une seule parcelle – N° ZB 97 d'une superficie de 80 m2. Il y a lieu de déclasser la parcelle ZB 167 de 38 m2 qui fait également partie de la cession.

**Délibération est prise à l'unanimité pour rectifier cette modification**

.../...

### **III – DELIBERATION ECHANGE DE TERRAIN J.C. DOU/COMMUNE**

Suite au courrier envoyé à J .C. DOU en date du 24 Septembre 2014, il y a nécessité de prendre une délibération.

Il s'agit de l'échange de la parcelle N°AA30 de 40 M2 propriété de J.C. DOU, avec un droit de passage d'environ 20 m2, près de la chapelle, et une bande de terrain communal N° AA 140 de 36 m2 situé près de la maison de J.C..

Les frais engendrés sont à charge de J.C. DOU.

Après discussion entre les membres du Conseil, relative au droit de passage en cas de vente du terrain par Jean Claude, il est décidé d'appliquer les termes du courrier.

**M. le Maire soumet au vote des conseillers cette délibération.**

**8 voix pour**

**2 voix contre : Céline CONSTANS et Danièle ROSSIGNOL**

**1 abstention : Olivier BERGERETTI**

### **IV – AVIS SUR LE SHEMA DEPARTEMENTAL**

Gustave BOSQ donne lecture des propositions de la Préfecture en matière de regroupement des Comcoms. La réponse doit être donnée avant le 19 DECEMBRE.

Il s'agit de réunir :

la Communauté des Communes de	l'EMBRUNAIS	8 COMMUNES
“ “	SAVINOIS	7 COMMUNES
la Commune de	CHORGES	
“	ROUSSET	

Au total ..... 17 COMMUNES, soit 15 555 HABITANTS

Il est nécessaire de réfléchir à cette proposition. La décision finale sera prise lors du prochain conseil en date du 10 DECEMBRE.

### **V - QUESTIONS DIVERSES**

**a) visite du 17 OCTOBRE nouveau Village :** M. le Maire remercie les membres du Conseil présent à cette réunion.

A la suite de cette visite, 2 courriers ou mails ont été adressés à la Mairie : M. QUEYRAS et M. GEORGES.

Nous prenons note de l'engagement de M. GEORGES d'effectuer à ses frais la taille des arbres à une hauteur de 2 m. maxi, de vérifier l'état du mur de soutènement et de l'entretenir.

Gustave BOSQ fera une réponse à la lettre de M. QUEYRAS quelque peu surprenante dans ses termes,

A charge aux habitants d'entretenir les arbres et haies sur leurs propriétés en bordure des routes en respectant les hauteurs et reculs réglementaires de 2 m. sur 2 m.

**b) Réclamation de M. Pascal IMBERT,** appel téléphonique à M. le Maire. Il ne comprend pas pourquoi la parcelle N° NAZ 124 au POS, en zone AUO, d'une superficie de 1060 m2 n'est plus constructible dans le PLU. Gustave BOSQ souhaite le rencontrer prochainement.

**c) Nouveaux captages :** Une barrière et un panneau ont été mis en place sur cet emplacement pour barrer la route aux engins de déboisement (signé du Maire et du Président du Mandement).

**d) M. BRUNA ROSSO :** La réparation du regard n'a pas été effectuée. Il y a lieu de le relancer et dans le cas de non réalisation, il sera nécessaire de faire exécuter les travaux et de lui demander le remboursement des frais occasionnés.

- e) Transformateur Nouveau Village** : Le SIE doit verser à la commune la somme de 3 000 €.
- f) Signature de la Vente Commune/A. PEYRON** : la signature de cet acte a été effectuée dernièrement – montant 700 € (frais à charge de l'acheteur).
- g) Cérémonie du 11 NOVEMBRE** : Manifestation prévue sur la Place de l'Église ce mercredi à 17 heures : Commune de Puy St Eusèbe et de Puy Sanières avec la participation des porte-drapeaux des Associations Embrunaises. Un apéritif est prévu sur place à la fin de cette cérémonie.
- h) Subventions** : Céline CONSTANS rappelle que les Associations doivent transmettre leurs demandes afin qu'elles soient traitées lors de l'établissement du budget.
- i) Lignes THT : Recours auprès du Conseil d'Etat** : Courrier du 2 Novembre 2015 – Sur les 4 points soulevés, seule la question de la conformité à la Constitution des dispositions des articles L 323-3 à L 329-9 du code de l'énergie est renvoyée au Conseil constitutionnel (droit de propriété).
- j) Four Jean BERTHIER** : Rémi nous transmet la demande de Jean BERTHIER : pourrait-on envisager la réfection du four à pain qui se trouve sous sa maison en le laissant à la disposition de tous ? Il s'agit d'une propriété privée et les communes n'ont pas pour but de financer des travaux chez des particuliers d'autant plus que nous avons déjà 2 fours communaux, Cependant, il serait bien que J. BERTHIER nous recontacte pour de plus amples renseignements.
- h) Elections Régionales** : Ces élections auront lieu le 6 et 13 Décembre .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 Heures 30.

